

Rencontre du Comité de vigilance  
du lieu d'enfouissement de Saint-Joachim

Le jeudi 16 octobre 2008 à 16 h 30  
*Au lieu d'enfouissement de la Ville de Québec*  
*50, boulevard 138*  
*puis*

*À la Petite-Ferme de la Réserve nationale de faune du cap Tourmente*  
*570, Chemin du Cap-Tourmente, Saint-Joachim*

COMPTE RENDU

---

Présences

Membres

M. Raymond Audet  
Mme Anne-Marie Cantin  
M. Robert Caron  
M. Lawrence Cassista  
M. Richard Legault

M. Yvan Larouche  
M. Gaston Gagnon  
Mme Hélène Gravel  
M. Mathieu Painchaud-April  
M. Bernard Paré

Observateurs

Mme Suzanne Boisvert  
M. Benoît Delisle  
Mme Nancy Hébert  
M. Denis Robillard

---

Ordre du jour

1. Visite du lieu d'enfouissement permettant de constater l'avancement des travaux pour la construction de la station des eaux de lixiviation (16h30)
  2. Souper
  3. Début de la rencontre (19h15)
  4. Adoption de l'ordre du jour
  5. Adoption du compte rendu de la réunion du 22 mai 2008
  6. Informations complémentaires concernant les travaux effectués au lieu d'enfouissement (**si nécessaire**)
  7. Rencontre avec le PGMR
  8. Présentation relative à la reconstruction du site Internet
  9. Modification du budget annuel du Comité de vigilance
  10. Rapport financier
  11. Varia
  12. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour
  13. Fin de la rencontre
-

1. Visite du lieu d'enfouissement permettant de constater l'avancement des travaux pour la construction de la station des eaux de lixiviation (16h30)

Les membres du Comité de vigilance ont participé à une visite guidée par madame Boisvert concernant la construction des nouvelles installations de la station d'épuration des eaux de lixiviation. Mme Boisvert explique le procédé de traitement du lixiviat étape par étape. Elle ajoute que des évans passifs seront installés pour évacuer les gaz et non pas un système de torchère car la quantité de gaz produit au fil du temps sera insuffisante. Elle souligne que le projet de construction de la station d'épuration implique un investissement de l'ordre de 8 millions de \$. Mme Boisvert nous informe que les normes de rejet pour le LET sont plus sévères que les normes des prises d'eau de surface (voir annexe pour tableau comparatif).

2. Souper

3. Début de la rencontre

4. Adoption de l'ordre du jour

M. Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour. M. Audet mentionne qu'il souhaite faire rapport de ses visites au lieu d'enfouissement au point 11-varia. M. Caron en propose l'adoption. La proposition est adoptée unanimement.

5. Adoption du compte rendu de la réunion du 22 mai 2008

Mme Cantin propose l'adoption du compte rendu. La proposition est adoptée unanimement.

6. Informations complémentaires concernant les travaux effectués au lieu d'enfouissement (**si nécessaire**)

Mme Boisvert informe les membres du Comité de vigilance que la station d'épuration sera mise en œuvre à partir d'avril 2009. La station de traitement du lixiviat sera opérée par un tiers. M. Robillard mentionne que les suivis environnementaux seront modifiés en raison de la construction de la station d'épuration. Il explique en quoi consistent entre autre dans les suivis environnementaux : analyse de 1 échantillon de lixiviat par semaine dont une analyse plus poussée par mois, un test de toxicité du lixiviat au 3 mois, suivi de la 2<sup>e</sup> nappe phréatique souterraine et un rapport annuel acheminé au Ministère du Développement Durable de l'Environnement et des Parcs.

M. Gagnon propose qu'il y ait une inauguration et la production d'un communiqué de presse par le Comité de vigilance lors de la mise en œuvre de la station d'épuration du lixiviat.

## 7. Rencontre du PGMR

Les membres du Comité du PGMR ont abandonné l'idée d'organiser une rencontre avec le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement. Mme Cantin mentionne que le compte rendu du bilan pourrait être présenté au Comité de vigilance lors de la prochaine rencontre. M. Gagnon propose que soit présentés des résultats comparatifs de tonnage des matières résiduelles avant et après le PGMR. M. Robillard nous informe que le tonnage global des déchets augmente puisque l'accroissement du recyclage ne compense pas la hausse de la consommation. M. Delisle mentionne qu'il y a un taux de rejet approximatif de 10% des matières récupérées au centre de tri en raison de la qualité du tri et de la matière. Mme Boisvert informe qu'une partie du métal retrouvée dans les mâchefers provient de pièces de voiture telles que les jantes, les freins, etc.

## 8. Présentation relative à la reconstruction du site Internet

Mme Hébert demande aux membres du Comité de vigilance d'aller consulter les 2 adresses Internet concernant la structure de navigation et l'organisation du contenu. Les membres sont invités à transmettre leurs commentaires d'ici le 1<sup>e</sup> novembre pour les fins d'une première validation. M. Legault fait la présentation de l'organisation du contenu et de la structure de navigation.

## 9. Modification du budget annuel du Comité de vigilance

M. Gagnon exprime son mécontentement à l'effet que le budget annuel de fonctionnement a été réduit de moitié. M. Robillard mentionne que le budget du Comité de vigilance sera rétabli dès janvier 2009.

## 10. Rapport financier

Mme Hébert présente le bilan financier. Mme Gravel propose que les prochains bilans soient plus détaillés. La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 11. Varia

M. Audet fait rapport de ses visites au lieu d'enfouissement. Il mentionne que la barrière était encore ouverte. Mme Boivert ajoute qu'en raison des travaux, il y a un passage important de camions. Il relève la présence d'empilement de jantes et de freins de voiture portant à croire que ce métal est récupéré pour revente. M. Audet poursuit en indiquant qu'il a vu plusieurs goélands sur le site. M. Delisle tiens à préciser que le lieu d'enfouissement de la Ville de Québec demeure un site d'enfouissement d'une rare propreté.

M. Gagnon souligne l'importance des visites de M. Audet au lieu d'enfouissement et mentionne qu'il soutient ses actions. De plus, il réitère sa disponibilité et son entière coopération pour l'accompagner au lieu d'enfouissement.

12. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour

La date de la prochaine rencontre est fixée au 11 décembre 2008 à 18h à la Petite-Ferme. L'un des thèmes proposé est le suivi environnemental.

13. Fin de la rencontre

M. Gagnon propose la fin de la rencontre.

Préparé le 17 octobre 2008 par

Nancy Hébert, Biologiste

Association des amis du cap Tourmente

## ANNEXE au point 1 :

### Informations techniques en lien avec la construction de la station d'épuration des eaux de lixiviation

L'usine de traitement proposée nécessitera la construction d'une conduite d'amenée de 1,3 km permettant d'acheminer les eaux de lixiviation du LES par gravité. Les bassins de rétention 3 et 4 du LES seront conservés à titre d'ouvrage de sécurité. De plus, un bassin d'accumulation d'une capacité de 50 000m<sup>3</sup> sera construit afin de récupérer le lixiviat en période hivernale et de régulariser les opérations.

Les 4 autres bassins existants seront utilisés pour accumuler et traiter les eaux de lixiviation. Ils permettront de stabiliser les boues et de les décanter, de désinfecter les effluents au peroxyde d'hydrogène, d'éliminer la charge organique, le H<sub>2</sub>S, les métaux lourds et l'azote ammoniacal soit par étang aéré ou par un réacteur biologique à support fluidisé. Le traitement des eaux de lixiviation nécessitera la construction d'un bâtiment pour les fins des opérations, de l'entreposage de certains produits chimiques et du chauffage des eaux de lixiviation.

Plusieurs mesures de sécurité permettront de sécuriser les lieux. La présence de sondes permettra de déclencher divers seuils d'alarme afin d'éviter tout débordement. De même, d'autres mesures de sécurité seront mises en place relativement à l'entreposage des produits chimiques ainsi que les étapes de traitements ayant cours à la salle des opérations.

Les suivis relatifs au système de traitement se feront sur une base hebdomadaire. De plus, l'effluent traité sera échantillonné une fois par semaine. La vérification de l'étanchéité des conduites et des bassins sera effectuée respectivement à toutes les années et au 3 ans. Les travaux débuteront en juillet 2008 pour se terminer en janvier 2009. L'usine de traitement sera fonctionnelle à partir de mai 2009.